



Chers Collègues et Chers amis,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous comme nouveau président de l'ANEL. Je remercie tout d'abord, tous ceux qui m'ont fait confiance pour prendre la suite d'Yvon BONNOT, notre président qui, pendant près de dix ans, a su mener l'Association pour faire en sorte qu'elle devienne incontournable sur tous les sujets concernant le littoral et la mer.

Cette reconnaissance de nos partenaires publics et privés nous imposent d'être de plus en plus présents et vigilants sur toutes les questions qui touchent à la gestion de nos collectivités territoriales et c'est la raison pour laquelle ma première tâche va être de vous proposer, avec l'accord du Conseil d'administration nouvellement élu le 17 Octobre dernier, lors de l'Assemblée Générale de PERROS GUIREC, de nouveaux statuts mieux adaptés aux évolutions thématiques relatives à nos collectivités et au contexte politique de ces dernières décennies (les statuts actuels datant de la création de l'Association en 1978, par Antoine RUFENACHT, président d'honneur). L'ANEL va poursuivre, avec le Conseil d'administration et vous tous, les actions menées avec dynamisme et passion dans le respect de la diversité politique.

Vous avez été nombreux encore à venir participer aux Journées Nationales d'Etudes, qui se sont tenues du 17 au 19 Octobre 2012 sur le thème « *Mers et littoraux : de nouvelles chances pour les collectivités* », aussi avec Yvon BONNOT, qui nous accueillait dans sa belle ville de PERROS-GUIREC, nous vous en remercions très chaleureusement.

Je remercie tous les élus présents, les personnalités, les professionnels, les représentants de l'Etat qui ont contribué à enrichir les réflexions de l'ANEL et nous ont aidé à mieux comprendre les enjeux actuels de nos collectivités avec les nouvelles énergies offertes par la mer.

Je remercie également les élus d'Outre-mer, de Martinique, de Guadeloupe, de La Réunion et de Mayotte, venus témoigner leurs spécificités et exprimer leurs attentes. J'ai d'ailleurs répondu à leur invitation en allant faire mon premier déplacement à La Réunion, à l'occasion d'un atelier scientifique d'EUCC France sur la gestion des risques naturels et la prévention de l'érosion côtière, ce qui m'a permis de rencontrer un certain nombre d'entre eux.

Je salue tout particulièrement, avec affection et déférence, Yvon BONNOT pour son accueil très chaleureux et je sollicite son aide bienveillante pour les mois à venir, son expérience dans de nombreux domaines nous sera à tous très utile.

Toutes les réflexions menées au cours de nos Journées Nationales d'Etudes, doivent être poursuivies dans le cadre du Conseil National de la Mer et des Littoraux, dont nous espérons la mise en place rapide, comme nous l'a annoncé, après le Premier ministre lors de la Conférence environnementale, Frédéric CUVILLIER, ministre délégué aux transports, à la mer et à la pêche venu participer à nos travaux. Il nous a témoigné par sa présence et ses paroles, sa fidélité à l'ANEL et l'intérêt porté à nos débats.

Je remercie enfin toutes celles et ceux qui concourent activement à la vie de l'ANEL, en se rendant disponibles pour participer aux réunions et répondre aux sollicitations que nous vous adressons. Je compte sur vous pour poursuivre nos actions et j'espère que d'autres élus nous rejoignent, pour agir ensemble pour l'avenir de nos collectivités littorales.

Jean-François RAPIN
Président de l'ANEL,
Maire de MERLIMONT et Conseiller
régional du Nord-Pas-de-Calais

Les Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL à PERROS-GUIREC, du 17 au 19 Octobre 2012

Cette année encore, 300 élus des communes, communautés de communes, départements et régions maritimes du littoral de métropole et d'Outre-mer se sont réunis à PERROS-GUIREC, du mercredi 17 au vendredi 19 Octobre 2012, pour échanger et débattre de l'avenir des collectivités littorales.

Au cours de débats riches et constructifs, en séances plénières et dans les 4 ateliers thématiques, les élus ont pu faire part de leurs expériences et de leurs préoccupations.

Les débats sur la nouvelle gouvernance de la mer et des littoraux, ont rappelé la nécessité de l'installation rapide du Conseil National de la Mer et des Littoraux; celle-ci, annoncée par le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT, a été confirmée par le ministre délégué Frédéric CUVILLIER.

Les travaux en ateliers se sont déroulés autour de 4 thématiques :

- les énergies marines renouvelables (EMR) : les élus voient dans le développement des EMR une réelle opportunité, et veulent être des acteurs plus que des spectateurs ; ils demandent à être plus présents dans les négociations entre l'Etat et les porteurs de projets, la Région pouvant être la bonne échelle de coordination.
- les activités traditionnelles de pêche et de conchyliculture : les élus veulent apporter leur soutien à ces activités qui représentent l'identité des littoraux, ainsi qu'à la recherche et l'innovation pour accueillir de nouveaux métiers et valoriser de nouvelles ressources (algues, aquaculture raisonnée etc...).
- l'aménagement des villes littorales : les élus veulent aider les jeunes à rester vivre dans les communes côtières (réserves foncières pour le logement) et à y trouver des emplois liés à la mer ; ils pensent souhaitables d'adapter les projets aux contraintes environnementales, jugées souvent trop complexes du fait de l'empilement des réglementations, notamment celles liées à la prévention des risques d'inondations et de submersion marine, de protection des espaces terrestres et maritimes et des directives européennes.

Toutefois, les élus ne souhaitent pas rouvrir le débat sur la loi Littoral mais demandent de travailler sur son interprétation territoriale, en concertation avec les acteurs concernés et en réfléchissant à la bonne échelle à trouver en fonction de chaque projet ; le Scot est considéré comme un outil d'intégration des politiques sectorielles, confirmant ainsi les réflexions menées par l'ANEL avec un certain nombre d'élus et les experts de LittOcéan.

- enfin, les débats autour de la politique de l'eau et de sa gouvernance ont permis de souligner encore le besoin d'une gestion intégrée des différentes politiques qui concernent un même territoire, avec des périmètres souvent différents.

Toutes ces réflexions doivent être poursuivies dans le cadre du Conseil National de la Mer et des Littoraux.

Les débats sur les nombreux sujets traités au cours des Journées Nationales d'Etudes donnent lieu à une résolution de l'ANEL qui sera envoyée aux membres du gouvernement.

Ces débats enregistrés seront également transcrits et mis en ligne sur le site de l'ANEL d'ici la fin de l'année.

Visite du président Jean-François RAPIN à LA REUNION dans le cadre de l'atelier EUCC France

A l'invitation des scientifiques d'EUCC France, partenaires de l'ANEL depuis plusieurs années et du représentant du BRGM, le nouveau président et la déléguée générale de l'ANEL, Christine LAIR, se sont rendus à LA REUNION, du 12 au 16 Novembre. Ils ont ainsi pu rencontrer les élus des communes sites des présentations des diverses expériences d'aménagement, menées pour prévenir les risques naturels.

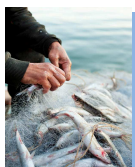
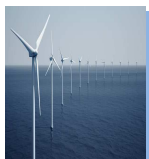
Ainsi, à SAINT PAUL, l'adjoint chargé de l'urbanisme Emmanuel SERAPHIN, a rappelé comment la plage, aujourd'hui réaménagée pour lutter contre l'érosion côtière, avait subi les dommages du passage du cyclone GAMEDE en 2007, qui a provoqué une submersion marine exceptionnelle ; à SAINT GILLES, l'aménagement des plages de l'Ermitage, très fréquentées par les populations, a permis de réduire la pression anthropique par le recul des parkings ; au PORT, le maire Jean-Yves LANGENIER, puis Stéphane RAISON, directeur du port, nous ont présenté les enjeux et les projets de développement portuaire de l'unique port voué à devenir un « grand port autonome » en janvier 2013.

A SAINT-PIERRE, au sud de l'île, les forts courants et la houle permettent d'envisager de nouvelles sources d'énergies durables, très novatrices (cf projet GERRI), avec l'installation très prochaine de démonstrateurs qui devraient permettre d'envisager pour ce territoire une plus grande autonomie énergétique.

Ce déplacement a permis de rencontrer le vice-président de la Région Réunion, David LORION, délégué à l'Aménagement et à l'Economie, également adjoint de la ville de SAINT-PIERRE et spécialiste des risques naturels, que nous avons rencontré précédemment aux Assises de BORDEAUX, en janvier 2012. Signalons qu'un Observatoire des Risques naturels vient d'être créé et mis en place à LA REUNION.

Le maire de SAINT-DENIS, ancien député de La Réunion, Gilbert ANNETTE nous a également reçus pour un entretien particulier.

Nous les remercions pour leur accueil chaleureux et le temps qu'ils nous ont consacré et qui nous a permis de mieux cerner les problématiques particulières des communes visitées mais aussi les problèmes communs d'aménagement que nous rencontrons pour la gestion de nos villes côtières.





Paul GIACOBBI, nouveau président de l'Agence des Aires Marines Protégées

Député de la seconde circonscription de Haute Corse, Paul GIACOBBI a été élu président du Conseil d'administration de l'Agence des Aires Marines Protégées. Il succède à Jérôme BIGNON, député de la Somme qui avait contribué à la création de l'Agence et était également le président du Conservatoire du Littoral. **Gérard ROMITI**, président du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, a été élu comme vice-président.

www.aires-marines.fr/Actualites et *Le Marin*, vendredi 5 octobre 2012, p.6

Rapport sur « Les leçons des inondations dans le Var et dans le Sud-est de la France »

Pour la mission commune d'information sur les inondations du Var et du Sud-est de la France, de Novembre 2011, il est urgent d'engager une politique ambitieuse de prévention basée sur un changement de stratégie et d'objectifs. La mission propose de faire de la lutte contre l'inondation une priorité, d'intégrer la lutte contre l'inondation dans un projet global et équitable d'aménagement territorial, pour faciliter l'acceptation politique et sociale des contraintes, par la création d'une dynamique de développement local ; elle propose, de définir un niveau d'aléa clair et de se donner les moyens d'atteindre le niveau de protection permettant de protéger réellement les territoires inondables pour mieux les habiter.



Le rapport de la mission est en ligne : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2011/r11-775-notice.html>

La synthèse du rapport : <http://www.senat.fr/rap/r11-775/r11-775-syn.pdf>

Communiqué de presse « Se donner les moyens de ses ambitions - Les leçons des inondations dans le Var et dans le sud-est de la France », Mercredi 10 octobre 2012, www.senat.fr, Mission commune d'information présidée par M. Louis Nègre (UMP-Alpes-Maritimes) et dont le rapporteur est M. Pierre-Yves Collombat (RDSE-Var)

Six nouveaux programmes d'actions de prévention des inondations

La Commission Mixte Inondation (CMI) a émis un avis favorable à la labellisation et au financement de six programmes de prévention contre les inondations : le PAPI complet ORNE-SEULLES, les PAPI d'intention de la Baie de BOURGNEUF, de YERRES, de MEURTHE, de MADON et le PSR de la Digue des Alliés. **Ces programmes représentent un montant total de 22 millions d'euros avec une participation de l'État d'environ 8 millions d'euros.**

www.developpement-durable.gouv.fr, 19 octobre 2012

Avis de consultation publique sur l'eau et les milieux aquatiques

Une consultation du public est ouverte en France **du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013** dans les différents bassins de métropole et d'outre-mer. Elle porte sur les enjeux et questions importantes de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et sur le programme de travail pour engager la révision des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

Avis de consultation publique sur l'eau et les milieux aquatiques (2012-2013), JORF n°0244 du 19 octobre 2012 page 16333

Consultation sur un projet de décret relatif aux documents d'urbanisme

Le projet de décret mis à la consultation jusqu'au 11 novembre 2012 modifie les dispositions réglementaires du code de l'urbanisme relatives aux procédures d'évolution des schémas de cohérence territoriale, des plans locaux d'urbanisme et des cartes communales. A suivre donc.

www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr



Le pavillon orange flotte sur 26 communes dotées d'un plan communal de sauvegarde

Lancé il y a deux ans, ce label décerné par le Haut comité Français pour la Défense Civile (HCFDC) récompense les communes qui répondent à un certain nombre de critères en termes de sauvegarde et de protection des populations face aux risques et menaces majeurs, et qui ont notamment réalisé un Plan Communal de Sauvegarde. **Parmi les Villes Labellisées Pavillon Orange : NICE, ANGET, TOULON ET LA SEYNE SUR MER.**

Localtis.info ; mardi 25 septembre 2012

www.pavillon-orange.org



Bassin LOIRE-BRETAGNE : le 10ème programme de l'Agence de l'eau adopté

Réuni le 4 octobre sous la présidence de Serge LEPELTIER, ancien ministre et maire de BOURGES, le comité de bassin LOIRE-BRETAGNE a adopté le programme de l'agence de l'eau pour les années 2013 à 2018, d'un montant de 2,45 milliards d'euros d'aides aux investissements pour l'eau et les milieux aquatiques. Le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements, plus de 7 300 communes et 12,4 millions d'habitants.

Communiqué de presse du Comité de bassin Loire Bretagne, Orléans 4 octobre 2012,

www.eau-loire-bretagne.fr

Le GIP Littoral Aquitain présente la « Stratégie régionale de gestion de la bande côtière »

Le président Renaud LAGRAVE a présenté le contenu et la méthode d'élaboration de la stratégie régionale de gestion de la bande côtière, ainsi que les actions lancées par le GIP Littoral Aquitain, l'Observatoire de la côte Aquitaine et leurs membres pour mettre en œuvre cette stratégie. qui met en avant le principe de prévention, encourage à développer la connaissance et la culture du risque, engage à étudier toutes les possibilités techniques pour gérer un risque existant, et un cadre de gouvernance pour des prises de décisions partagées et concertées au niveau local.
La Newsletter de l'Observatoire de la Côte Aquitaine, n°5 Juillet-Septembre 2012

Région AQUITAINE : la digue de TARNOS renforcée

Depuis mi-juillet 2012, des travaux stratégiques de confortement de la digue nord, qui fait partie du dispositif de défense contre la mer devant garantir la sécurité du chenal d'accès au port de BAYONNE, ont été engagés. Ils visent à protéger le port des houles océaniques et à sécuriser la navigation des navires à l'embouchure. C'est la première fois en France que cette technique de pose de blocs est mise en œuvre, avec des conditions maritimes qui peuvent être particulièrement contraignantes puisque la digue est en pleine mer et le musoir est à 1 kilomètre de la côte.
<http://aquitaine.fr/>

Un contrat de delta pour la CAMARGUE

Signé en octobre, le contrat de delta, piloté par le parc naturel régional de Camargue, qui a porté le projet avec l'Agence de l'eau Rhône, Méditerranée et Corse, engage 22 maîtres d'ouvrages et financeurs (communes, Agence de l'eau, conseil général, Etat, Europe...) et dispose d'un budget de 22 millions d'euros sur six ans. Il aura fallu dix ans pour que le delta du Rhône bénéficie d'un plan d'action pluriannuel pour diminuer les pollutions diffuses et restaurer le milieu en grande partie artificialisé.
Environnement magazine, n°1711, octobre 2012, p.30

Lido de SETE à MARSEILLAN : ouverture du chantier des géotubes

Thau agglo vient de démarrer la deuxième phase expérimentale des travaux de protection durable du Lido de SETE à MARSEILLAN : la mise en place d'un atténuateur de houle à 300 mètres du rivage. Une barge a pris place au large de la plage de la Baleine, sur la portion du littoral la plus soumise à l'érosion pour commencer l'installation des premiers géotubes remplis de sable. Ceux-ci reposeront sur des tapis déposés sur le plancher sous-marin. Les travaux se poursuivront jusqu'en mars.
La lettre d'information Thau Agglo, 10 octobre 2012



Création du Parlement de la mer en LANGUEDOC-ROUSSILLON

Depuis le 15 octobre 2012, la Région invite les professionnels, élus, usagers, associations, experts ou simples passionnés, à partager leurs visions de la Méditerranée, au cours de 5 réunions publiques pour apporter leurs contributions à la création du Parlement de la mer.
www.laregion.fr/3441-parlement-de-la-mer.htm

Une opération unique de fouilles sous-marines au large de TOULON

Une campagne de fouilles a débuté pour un ancien vaisseau de la flotte de Louis XIV, qui sombra face au cap de CARQUEIRANNE en novembre 1664 « La Lune », dont la disparition fut cachée par les autorités au moment du drame. Découvert en 1993, mais jusqu'ici, non exploré, l'épave repose par 90 mètres de profondeur. Disposant désormais des moyens techniques appropriés, le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) du ministère de la Culture se lance dans une grande opération, pilotée par son directeur, Michel L'HOUEUR, qui a présenté l'opération en compagnie de l'amiral TAINGUY, préfet maritime de la Méditerranée.
meretmarine.com, 2 octobre 2012

Etude de la biodiversité : partenariat entre EDF, l'Institut Paul RICARD et le Parc national des Calanques

Le groupe EDF vient de confier la calanque de Podestat, dont il est propriétaire depuis 1930, à l'Institut océanographique Paul RICARD, pour mesurer l'impact du réchauffement climatique sur la Méditerranée et les évolutions de la biodiversité sur ce site de 1.26 hectare implanté dans le parc national des Calanques et qui s'étend jusqu'à 16 mètres sous les flots.
Les Echos, mercredi 24 octobre 2012, p. 6



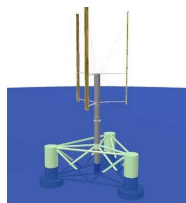
Extension du plateau continental : retour de la campagne de l'IFREMER en POLYNESIE

Une dizaine de scientifiques de l'IFREMER, de métropole, de Polynésie Française et de Nouvelle Calédonie, ont effectué des acquisitions de données des fonds marins au large des Marquises. Cette mission, baptisée POLYPLAC, s'inscrit dans le cadre du programme EXTRAPLAC (Extension Raisonnée du Plateau Continental) et a pour objectif de fournir les données scientifiques nécessaires à la préparation du dossier complet de revendication d'extension du plateau continental juridique.
Communiqué de presse IFREMER, Nuku Hiva, 13 septembre 2012
meretmarine.com, 19 septembre 2012

Eolien offshore : un second appel d'offres lancé d'ici décembre 2012

Lors de la Conférence environnementale, le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT a confirmé qu'un second appel d'offres concernant l'implantation de champs éoliens offshore serait lancé d'ici le mois de décembre. Plusieurs sites seraient concernés : celui situé entre NOIRMOUTIER et L'ILE D'YEU, ainsi que de celui du TREPORT, mais on parle aussi d'autres zones en Atlantique, Manche et Mer du Nord.

meretmarine.com, 17 septembre 2012



Eolien flottant : un prototype à FOS-sur-MER

Après des premiers tests, réalisés sur un prototype installé en 2010 près de BOULOGNE-sur-MER à terre, la société Nénuphar a annoncé le lancement de la construction d'un modèle de grande taille d'éolienne flottante à axe vertical d'une puissance de 2 mégawatts qui devrait être installé au large de FOS-sur-MER en 2014.

Le Marin, vendredi 5 octobre 2012, p. 14

Eolien offshore : début de deux campagnes d'études techniques dans la Baie de SAINT-BRIEUC

La société Ailes Marines, créée par le consortium IBERDROLA et EOLE RES pour développer le champ éolien en mer de la Baie de SAINT-BRIEUC a confirmé les deux campagnes d'études techniques actuellement menées pour recevoir les 100 éoliennes posées qui seront fournies par AREVA Wind : une étude géophysique dont l'exploitation des données permettra de déterminer précisément la topographie et la composition des fonds marins du site et une étude géotechnique qui repose sur une série de carottages d'une profondeur de 30 mètres.

energiesdelamer.blogspot.com, 1er octobre 2012

Un nouveau président à l'Académie de marine

Monsieur le contrôleur général des armées André RAVIER a été élu nouveau président de l'Académie de Marine lors de la séance solennelle de rentrée du mardi 9 octobre 2012. Il succède au professeur Jean-Pierre QUENEUDEC.



Une élue pyrénéenne à la tête de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)

Frédérique MASSAT, 48 ans, députée PS de l'Ariège et vice-présidente de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, a été élue à la présidence de l'ANEM, qui tenait son 28e congrès annuel, les 25 et 26 octobre, à BASTELICA, en Corse-du-Sud. Elle succède à Vincent DESCOEUR, président du Conseil général du Cantal.

C'est la première fois qu'une femme accède à cette fonction et nous lui présentons nos félicitations.

Communiqué de presse de l'ANEM, Paris, le 26 octobre 2012

OUTRE MER

Quatre grands ports maritimes en Outre-mer

Les décrets d'application de la loi du 22 février 2012 portant réforme portuaire en Outre-mer, précisent les conditions de création des quatre nouveaux grands ports maritimes (GPM), à compter du 1er janvier 2013 : de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion.

La réforme décline dans les DOM le modèle des grands ports maritimes hexagonaux, tout en tenant compte des spécificités inhérentes à la situation locale et elle accroît, par leur présence au sein du Conseil de surveillance, le poids des collectivités territoriales.

Communiqué de presse du Ministère des Outre-mer et du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie : « Création des grands ports maritimes d'Outre-Mer »

Décret n° 2012-1103 du 1er octobre 2012 instituant le grand port maritime de la Guadeloupe, JORF n°0229 du 2 octobre 2012

Décret n° 2012-1104 du 1er octobre 2012 instituant le grand port maritime de la Martinique, JORF n°0229 du 2 octobre 2012

Décret n° 2012-1105 du 1er octobre 2012 instituant le grand port maritime de la Guyane, JORF n°0229 du 2 octobre 2012

Décret n° 2012-1106 du 1er octobre 2012 instituant le grand port maritime de La Réunion, JORF n°0229 du 2 octobre 2012

MARTINIQUE : la Région aide à l'acquisition de systèmes de récupération d'eau de pluie (SREP)

Par l'attribution d'une aide financière, le Conseil régional de Martinique encourage et favorise l'acquisition et l'installation de systèmes de récupération des eaux de pluie. L'aide est attribuée aux propriétaires et locataires de maisons individuelles demeurant en Martinique et qui souhaitent installer un système de récupération des eaux de pluie dans leur résidence principale.

L'aide concerne également les immeubles d'habitation de maximum 3 appartements.

Le journal des communes durables, 28 août 2012

Quatre sites des ANTILLES FRANÇAISES reçoivent le label « Aires spécialement protégées »

À l'occasion de la réunion de la Convention internationale de mer régionale de CARTHAGENE, quatre sites des Antilles Françaises ont reçu le label d'Aires spécialement protégées :

- la Réserve naturelle nationale de SAINT MARTIN,
- les Étangs lagunaires de SAINT MARTIN,
- la Réserve naturelle nationale de « PETITE-TERRE » en Guadeloupe et le Sanctuaire de mammifères marins AGOA.

Ce nouveau statut permettra en particulier au sanctuaire AGOA de devenir une aire marine protégée sur le plan national et d'entrer dans le champ de compétences de l'Agence française des aires marines protégées.

Communiqué de presse du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, 27 octobre 2012



PORTS TRANSPORTS PLAISANCE

Port de SETE : la Région Languedoc-Roussillon trouve un accord de sortie de concessions avec la chambre de commerce

La région Languedoc-Roussillon a voté un « protocole transactionnel » pour clôturer des contentieux sur la sortie de deux concessions liées au port de SETE avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale (CCIT) de SETE-FRONTIGNAN-MEZE. La Région, propriétaire du port depuis janvier 2007, n'avait pas renouvelé les contrats de concession des ports de commerce et de pêche avec la CCIT fin 2007 faute d'accord. Elle a repris en régie la gestion, l'exploitation et l'entretien des ports en créant l'Epic « Port Sud de France ». Région et CCIT n'avaient pu établir de bilan de sortie de concessions et clôturer les comptes.

Selon le protocole transactionnel, la CCIT va payer à la Région une indemnité « globale, forfaitaire et définitive de 2,520 millions d'euros hors taxes, à titre de dommages et intérêts, en réparation de l'intégralité du préjudice que la région Languedoc-Roussillon a subi du fait de la concession des ports de pêche et de commerce ».

Lagazette.fr, 22 octobre 2012



PECHE et EUROPE

Pêche : BRUXELLES propose d'abaisser de nombreux quotas de pêche en 2013

La Commissaire européenne à la pêche, Maria DAMANAKI, a proposé l'abaissement de nombreux quotas de prises pour 2013 dans l'Atlantique et la mer du Nord. « Conformément aux avis scientifiques », BRUXELLES recommande de baisser les quotas pour 47 populations de poissons et de les maintenir au même niveau ou de les augmenter pour 16 stocks. La Commission rappelle que son objectif est que tous les stocks de poissons soient pêchés de manière soutenable d'ici à 2015, en respectant un « rendement maximal durable » défini par les scientifiques.

Communiqué de presse Commission européenne, « Pêche: la Commission propose des possibilités de pêche pour 2013 dans l'Atlantique et la mer du Nord », Bruxelles, le 24 octobre 2012

Le Monde.fr, 24 octobre 2012



Le Conseil des ministres de la Pêche de l'UE adopte des mesures pour la pêche

Le Conseil a adopté une orientation générale sur les mesures qui pourront bénéficier du soutien financier du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) pour la période 2014-2020.

Il s'est prononcé en faveur du renforcement des aides publiques à la flotte, et notamment des aides à la modernisation des navires, à capacité de pêche constante. Il s'est également prononcé en faveur du maintien des aides à la sortie de flotte, jusqu'au 31 décembre 2017 et la pérennisation des arrêts temporaires, des aides à l'installation des jeunes pêcheurs et aquaculteurs.

Enfin, cette orientation générale intègre pleinement les spécificités des régions ultrapériphériques de l'Union européenne avec l'extension à tous les DOM français, du régime de compensation des coûts additionnels supportés par les pêcheurs et les aquaculteurs ultramarins en raison de leur éloignement.

Communiqué de presse, Cabinet du ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, PARIS, mercredi 24 octobre 2012

Baie de DOUARNENEZ : ensemencement expérimental de coquilles Saint-Jacques

300 000 jeunes coquilles Saint-Jacques ont été ensemencées en baie de DOUARNENEZ et au nord-est de l'archipel de MOLENE.

Cette opération est l'objet d'un partenariat étroit entre le Parc naturel marin d'IROISE, le Comité régional des pêches de Bretagne, le Comité départemental des pêches du Finistère et l'écloserie du TINDUFF. Durant cette expérimentation de deux ans minimum, les agents du Parc assureront le suivi de la croissance des coquilles, ainsi que celui de la biodiversité des sites ensemencés. L'objectif est de savoir si les sites retenus sont favorables à la croissance des coquilles.

www.aires-marines.fr/Actualites/



JURIDIQUE

ERIKA : la Cour de cassation confirme les condamnations



La cour de cassation a confirmé la culpabilité pénale de TOTAL, mais a aussi reconnu sa responsabilité civile dans le naufrage de l'ERIKA, le 12 décembre 1999. Les juges réunis en formation plénière ont en effet reconnu la faute de l'affrètement, qui doit désormais réparer les dommages solidairement avec les autres responsables (la société de classification, l'armateur et le gestionnaire). **Allant plus loin que la Cour d'appel de PARIS, la haute juridiction a consacré la notion de préjudice écologique et propose même une définition, jugeant que le « préjudice écologique consiste en une atteinte directe ou indirecte à l'environnement ».**

Localtis.info, mardi 25 septembre 2012

Arrêt n° 3439 du 25 septembre 2012 de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation

Droit maritime : une ZEE pour la Méditerranée

Un décret du 12 octobre 2012 créé une Zone Economique Exclusive (ZEE) au large des côtes françaises méditerranéennes. Cette nouvelle ZEE se substitue à la zone de protection écologique (ZPE). Par conséquent, l'article 218-15 du Code de l'Environnement est abrogé. Conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, cela permettra à l'État français l'exploration, l'exploitation, la conservation et la gestion des ressources naturelles ; une meilleure lutte contre les pollutions ; l'exploration et l'exploitation économique de la zone (production d'énergies renouvelables) et la mise en place d'îles artificielles.

Décret n° 2012-1148 du 12 octobre 2012 portant création d'une zone économique exclusive au large des côtes du territoire de la République en Méditerranée, JORF n°0240 du 14 octobre 2012 page 16056

Un décret relatif à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme

Le texte précise, d'une part, la liste des documents d'urbanisme systématiquement soumis à évaluation environnementale : les directives territoriales d'aménagement et de développement durables (DTADD), le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF), les schémas de cohérence territoriale (SCOT), les plans locaux d'urbanisme (PLU) intercommunaux qui tiennent lieu de plans de déplacements urbains, les PLU dont le territoire comporte un site NATURA 2000, ceux couvrant le territoire d'au moins une commune littorale, ainsi que ceux situés en zone de montagne prévoyant la réalisation d'unités touristiques nouvelles, ainsi que les cartes communales dont le territoire comprend en tout ou partie un site NATURA 2000 et, d'autre part, ceux qui n'y sont soumis que sur décision administrative, après un examen au cas par cas (R.121-14 du Code de l'Urbanisme).

Localtis.info, jeudi 30 août 2012

Décret n° 2012-995 du 23 août 2012 relatif à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme, JO du 25 août 2012, p. 13811.

Missions des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Le décret, modifiant le décret du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement, confie à la DREAL de Rhône-Alpes une compétence interrégionale en matière de police de l'eau sur le Rhône et la Saône. Il s'inscrit dans le cadre d'une réforme qui distingue la gestion de la navigation fluviale, confiée à l'établissement public Voies navigables de France, et la police de l'eau, qui relève des services de l'État : directions départementales des territoires ou, pour les axes fluviaux majeurs (Seine, Rhin, Rhône et Saône), directions régionales.

Compte-rendu du Conseil des ministres du mercredi 12 septembre 2012 www.elysee.fr

TOURISME ET CULTURE

Saison touristique d'été : un « bilan mitigé »

Selon les chiffres (résultats provisoires pour Juillet-Août 2012, qui viennent d'être publiés par le ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, les hébergements touristiques ont vu leur fréquentation reculer de 7,1% en Juillet.2012 Malgré la progression de 3% observée au mois d'Août, la saison estivale s'achève au final sur un recul du nombre de nuitées de 1,6%.

Localtis.info, mardi 4 septembre 2012

Un nouveau président pour ATOUT France

Le Conseil d'administration a élu à l'unanimité **François HUWART** à la présidence d'ATOUT France pour un mandat de trois ans. Il succède à Renaud DONNEDIEU DE VABRES.

Veille info tourisme, 24 octobre 2012

Une discipline sportive de pleine nature : le longe côte

Depuis 2009, l'association Sentiers Bleus, qui regroupe 25 associations, 3 comités de Régions et environ 2000 adhérents, répond aux demandes d'informations des usagers pour partager le savoir faire et garantir la sécurité et le plaisir de cette pratique de randonnée aquatique pédestre, que nous avons pu voir pratiquer à PERROS GUIREC.

Association « Sentiers Bleus », www.sentiersbleus.fr

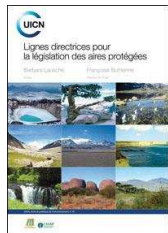


A LIRE

« Lignes directrices pour la législation des aires protégées »

UICN, Droit et politique de l'environnement, n° 81

Barbara LAUSCHE, Auteur et Françoise BURHENNE, Directeur du Projet



« Tara Oceans, Chroniques d'une expédition scientifique »

Co-écrit par Eric Karsenti et Dino Di Meo, Coédition TARA EXPÉDITIONS / ACTES SUD

Format : 19,6 x 25,5 cm / 256 pages / 200 illustrations, 29 euros

« Des énergies marines en BRETAGNE (2) : concrétisons la filière »

Avec la publication de ce nouveau rapport, le CESER complète son étude de 2009 « Des énergies marines en Bretagne : à nous de jouer ! », par une information actualisée mais apporte surtout des éclairages nouveaux aux décisions à venir, cruciales pour l'avenir industriel de la région.

Lettre d'infos du CESER - # 21 octobre 2012



« Impulser et conduire une démarche de réduction de la vulnérabilité des activités économiques, les collectivités territoriales face au risque inondation »

Guide méthodologique du CEPRI, août 2012

Pôle-relais « Mangroves & Zones Humides d'Outre-mer »

Cette plaquette présente les missions, les objectifs et les actions réalisés par le nouveau Pôle-relais, basé à l'antenne du Conservatoire du littoral en Guadeloupe, et qui a pour vocation de travailler sur l'ensemble des zones humides d'Outre-mer, aussi bien littorales qu'intérieures, dans les trois grands bassins océaniques.

esc@le, La lettre du Pôle-relais zones humides de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord, Octobre 2012

A VOIR EXPOSITION

« L'âge d'or des cartes marines « Quand l'Europe découvrait le monde »

Exposition de cartes marines enluminées sur parchemin, souvent rehaussées d'or, appelées couramment « cartes portulans ». Ces cartes donnent la succession des ports le long des côtes, tandis que l'espace maritime est sillonné par des lignes qui correspondent aux directions de la boussole. Ce système graphique permettait aux marins de s'orienter et de faire le point, en reportant sur la carte la distance qu'ils estimaient avoir parcourue.

Du 23 octobre 2012 au 27 janvier 2013

Bibliothèque Nationale de France François-Mitterrand à PARIS



« Tara Oceans, Chroniques d'une expédition scientifique »

La goélette d'exploration Tara, qui a parcouru 115.000 km sur toutes les mers, de septembre 2009 à mars 2012, faisant 52 escales dans 30 pays, est désormais amarrée Pont Alexandre III, à PARIS, pour présenter au grand public les différentes expéditions de la goélette.

Du 3 novembre 2012 au 27 janvier 2013, Pont Alexandre III à PARIS

AGENDA

NOVEMBRE 2012

Départ de la 7e édition du Vendée-Globe

Le samedi 10 novembre 2012 à 13h02, Port Olona, LES SABLES D'OLONNE



Rencontres internationales de la Biodiversité marine et côtière

« Développement des territoires maritimes et biodiversité »

Le mardi 13 et mercredi 14 novembre 2012, Océanopolis, BREST

Atelier EUCC-France île de La Réunion avec la participation de l'ANEL

Du mardi 13 au vendredi 16 novembre 2012, LA REUNION

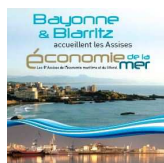


4ème Séminaire des animateurs RAMSAR en France

Jeudi 15 et vendredi 16 novembre 2012 à BRENNE (Site de Bellebouche Domaine de Tranchemule)

Colloque national des EPTB : "Eau, enjeu majeur de nos territoires: quelle nouvelle gouvernance demain ?"

Jeudi 15 et vendredi 16 novembre 2012 à VOGUE Village (Ardèche)



Les 8èmes Assises de l'économie maritime et du littoral

Le mardi 20 et mercredi 21 novembre 2012 à BAYONNE et BIARRITZ



95ème Congrès des maires et présidents de communauté

Le mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 novembre 2012 à PARIS

Journée Thématique EcoNav en collaboration avec l'Université de Bretagne Sud
« Bateaux de plaisance éco-conçus »
Mercredi 21 novembre 2012, de 10H00 à 17h30 Université de Bretagne Sud, VANNES



POLLUTEC 2012 : Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement
Du mardi 27 au vendredi 30 Novembre 2012 à LYON

Les mardis de la mer et des Français: « La plaisance de demain »
Jean-François FOUNTAINE, Président de la Fédération des Industries Nautiques
et Jean-Pierre CHAMPION, Président de la Fédération Française de Voile
Mardi 27 novembre 2012 à PARIS (Institut Catholique de Paris)

DECEMBRE 2012

9ème édition des Journées scientifiques et techniques du CETMEF
Les lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 décembre 2012 à PARIS

Séminaire « Dessiner les contours du sentier du littoral de demain »
Avec la participation de l'ANEL
Lundi 3 décembre 2012 à PARIS

Les mardis de la mer et des Français: « Les nouveaux métiers de la mer : grands fonds »
Thierry PILENKO, président directeur général de Technip
Mardi 4 décembre 2012 à PARIS (Institut Catholique de Paris)

Atelier du Conservatoire du Littoral: "Le littoral face au changement climatique : subir ou s'adapter ?"
Avec la participation de l'ANEL
Mercredi 5 et jeudi 6 décembre 2012, MONTPELLIER

Salon Nautique International de PARIS
Du samedi 8 au dimanche 16 décembre 2012 à PARIS, Porte de Versailles



3ème édition du Colloque National Eolien du SER
« L'énergie éolienne : source de progrès », Réalité énergétique et contrat industriel
Jeudi 13 et vendredi 14 décembre 2012 à NANTES

Les mardis de la mer et des Français:
« **Regards photographiques sur la mer, une vision planétaire** »
Philip PLISSON, Peintre de la marine
Mardi 18 décembre 2012 à PARIS (Institut Catholique de Paris)



JANVIER 2013
14ème Carrefour des Gestions Locales de l'Eau
Les 23 et 24 janvier 2013 à RENNES



FEVRIER 2013
Colloque euro-méditerranéen sur la gestion des récifs artificiels
Du 5 au 8 février 2013 à MARSEILLE, au palais du Pharo